

RECRUTEMENT – POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT

CHEF DE PROJET NUMERIQUE (ERP ET OUTILS DE GESTION COLLABORATIVE)

Paris, 12 juillet 2017

COOPERER POUR ENTREPRENDRE, 7000 entrepreneurs

Coopérer pour Entreprendre est un réseau historique de Coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Créé en 1999, il a permis de développer ce concept d'entreprise partagée par des entrepreneurs-salariés. Les CAE bénéficient d'une loi depuis 2014 et sont en pleine expansion. La structure juridique est une Union d'Economie Sociale (coopérative de coopératives) aux valeurs fortement ancrées dans l'Economie Sociale et Solidaire. Elle est gérée par un conseil d'administration d'élus, représentants leur Coopérative d'activité et d'emploi. Elle est dirigée par un Président directeur général, épaulé par une directrice du développement, un chargé de communication et d'animation du réseau et un secrétariat comptable et administratif.

Le siège est à Paris et des associations régionales, un comité de labellisation et un comité territorial complètent le dispositif.

Les missions de CPE sont de :

- REPRESENTER ET CRÉER LES CONDITIONS D'EXERCICE DES CAE ET DE L'ENTREPRENEURIAT-SALARIE
- SOUTENIR LA CONSOLIDATION DES CAE EXISTANTES ET EN DEVELOPPER LEUR NOMBRE AINSI ET SURTOUT QUE LE NOMBRE D'ENTREPRENEURS-SALARIES.
- CRÉER DES OUTILS ET SERVICES MUTUALISES POUR LES CAE ET LES ESA
- INNOVER ET ACOMPAGNER LES INITIATIVES DES CAE

Notre objectif...

CPE est leader sur le marché de l'entrepreneuriat-salarié en France (75 CAE, 70% du marché, 7000 entrepreneurs/10000). Ce marché, porté par le très fort développement du travail autonome, est en pleine expansion et à très fort potentiel.

CPE fait un choix stratégique de développement par le soutien à la consolidation de ses sociétaires. (CPE intègre, toutefois de nouvelles CAE tous les ans).

La consolidation des CAE passe par une démarche qualité, qui se concrétise par une démarche mutuelle de progrès et un label d'une part et, d'autre part, par un outillage numérique qui doit permettre à la fois d'améliorer la productivité des CAE et d'être très attractif pour les entrepreneurs-salariés (argument de poids pour rejoindre la CAE de CPE).

....L'ERP du travailleur autonome accompagné.

Ce qui vaut pour un entrepreneur-salarié (ESA) dans le cadre d'une CAE vaut pour tout travailleur autonome, voire toute TPE accompagnée par une structure externe.

L'ERP que nous développons permet au travailleur d'organiser et de gérer son activité en liaison et interaction permanentes avec sa structure d'accompagnement. Elle même dispose, via l'application, d'outils de suivi des entrepreneurs mais aussi de son propre pilotage. Originellement et prioritairement conçu pour les CAE, **l'ERP de CPE doit devenir la référence de l'indépendant accompagné.**

....Bénéficiaire de dix ans d'expérience.

Depuis 10 ans, CPE a développé des outils numériques au service des CAE et, de fait, dispose, avec ses prestataires d'une expertise en matière d'outils numériques d'accompagnement de travailleurs autonomes.

Deux outils, dont CPE est propriétaire « Winscop » et « Autonomie » ont été développés respectivement depuis 10 et 5 ans par le réseau. CPE a choisi d'investir dans une nouvelle génération « Autonomie 2.0 » et se donne deux ans pour créer la référence du marché.

Une démarche accompagnée par des partenaires de haut niveau.

Anact, Fing, Caisse des Dépôts, Délégation interministérielle à l'ESS... sont partenaires de CPE, soit sur du financement, soit sur l'analyse des besoins, des évolutions et des usages, soit encore sur les technologies de développement. Des travaux ou partenariat auxquels CPE est associé ou commanditaire permettent d'éclairer notre réflexion stratégique sur les enjeux d'une transformation numérique pour les CAE.

Nous recrutons aujourd'hui notre chef de projet ERP et ses outils de gestion collaborative

Pour accompagner l'évolution d'une transformation numérique « Autonomie 2.0 », nous recrutons un chef de projet.

Responsable de la coordination du projet, il :

- Gère la relation client (écoute des utilisateurs, sens du service, reporting) et assure la conduite du changement
- Elabore les cahiers des charges
- Sélectionne les prestataires
- Pilote le projet et respecte les engagements (périmètre, coûts, délais, qualité, rentabilité)
- Identifie et gère les risques projets
- Assure le management opérationnel du projet avec les prestataires externes.

Profil et Qualités requises

De formation Bac+5 (école d'Ingénieurs, école de Commerce ou Université), vous disposez d'une expérience d'au moins 5 ans, dont un minimum de 3 ans dans le pilotage de projet de mise en oeuvre de solution. La culture du métier d'éditeur de logiciel saura être appréciée. Vous êtes rigoureux (se), autonome. Doté(e) d'un excellent relationnel, vous savez gérer la relation client. Vous avez de bonnes capacités d'adaptation, vous êtes volontaire et proactif (ve). Vous êtes apte à vous intégrer dans une petite et dynamique structure.

Rémunération 70 K.Euros annuels bruts. Temps partiel possible au-dessus de 60%. Mutuelle, Chèques déjeuners.

Le poste est basé à Paris et requiert des déplacements en province.

Pour postuler, merci de nous faire parvenir CV et LM à info@cooperer.coop, en indiquant dans l'objet la référence suivante [CAND/NUM](#)